

LA LÉGENDE DE PÂQUES FLEURIES

ou l'origine angevine de l'hymne des Rameaux « Gloria Laus »

Julien Péan de La Tuilerie était un prêtre de Château-Gontier. Il publia en 1778 un ouvrage très intéressant pour l'histoire d'Angers intitulé *Description de la ville d'Angers, et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*. Au fil des pages, défilent toutes les rues de la cité, de la ville et de la Doutre, mais aussi toutes les paroisses, églises conventuelles et autres chapelles dont la plupart ont malheureusement disparu aujourd'hui.

Mais il est une tradition tout-à-fait surprenante qu'il rapporte, dont bien peu d'entre nous ont dû entendre parler, et qui était cependant de notoriété commune il n'y a peut-être pas si longtemps de cela...

Notre histoire commence en 819.

Cette année-là, Louis le Pieux, fils et héritier de Charlemagne, se trouvant à Angers, assiste à la procession du dimanche des Rameaux, également appelé dimanche de *Pâques fleuries*.¹ Le cortège part de la cathédrale Saint-Maurice pour s'acheminer vers l'église paroissiale Saint-Michel-du-Tertre, située à l'intérieur des murs, en face de l'actuel Palais des Congrès. Au retour, prenant le même chemin, la procession franchit la Porte angevine.



Louis le Pieux (miniature contemporaine datant de 826).

Celle-ci se trouvait près du Palais épiscopal, à l'extrémité de la rue Saint-Laud, ayant à sa droite la tour de Vilbon

qui la dominait. Il y avait alors plusieurs prisons à Angers : la prison civile, dépendant de l'échevinage, et la prison canoniale, dépendant de l'évêché. Cette dernière se situait à l'étage de la Porte angevine.

Au moment des faits dont nous parlons, celle-ci était occupée par un prisonnier de renom : Théodulf, évêque d'Orléans.

Théodulf d'Orléans

Théodulf naquit vers 755 dans le Nord-Est de l'Espagne, avant que sa famille ne s'établît vers 778 en Languedoc. Fort cultivé, Théodulf devint enseignant en Italie, avant d'être remarqué par l'empereur Charlemagne qui l'accueillit à sa cour au côté d'autres lettrés comme Alcuin. Théodulf reçut de Charlemagne la charge de *Missus Dominicus*, ou envoyé seigneurial, ayant pour tâche de contrôler les représentants du pouvoir royal au niveau local. Ils permettaient ainsi à l'empereur de hiérarchiser son administration et de centraliser son pouvoir. Les *Missi Dominici* étaient envoyés par deux ou trois, au moins un comte et un évêque, dans des régions qui leur étaient étrangères.

C'est ainsi que Théodulf fut nommé évêque d'Orléans par Charlemagne en 797. Il fut en même temps abbé de Fleury, aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire.

En 800, il assista au sacre de Charlemagne à la basilique Saint-Pierre à Rome, y reçut du pape le pallium et succéda à Alcuin comme conseiller théologique de l'empereur en 804.

Évêque d'Orléans, Théodulf organisa l'enseignement dans son diocèse, et établit dans les couvents la règle bénédictine. Il fut aussi un

¹ Une vieille coutume angevine veut que l'on fleurisse les tombes le dimanche des Rameaux. Sans doute est-ce là l'origine de cette appellation.

GLORIA LAUS angevin

Gloire, louange et honneur à toi, ô Christ,
Roi et Rédempteur, pour qui l'honneur
de la jeunesse a entonné un Hosanna pieux !

Tu es l'illustre descendant d'Israël et de David,
roi béni, qui viens au nom du Seigneur !

Dans les hauteurs des cieux,
tout le chœur chante tes louanges,
et les faibles mortels, et toute la création avec eux !

Le peuple hébreu est venu à ta rencontre avec des
palmes ; avec des prières, des vœux, des hymnes,
vois, nous nous présentons à toi !

Eux, ils te payaient, avant ta Passion,
le tribut de leurs louanges ; nous, c'est ton règne
que nous célébrons avec nos chants !

Eux, ils surent te plaire ; puisse te plaire notre
empressement dévoué, ô roi miséricordieux,
roi clément, à qui plaît tout ce qui est bon !

Ils tenaient leur nom hébreu de la gloire
de leur antique race ; nous devenons hébreux, nous,
par notre passage à la vertu.

En triomphant des choses de la terre on s'élève aux
régions célestes ; la vertu, comme une bonne mère,
nous prend dans ses bras au sortir des vices impurs.

En malice nous sommes des enfants, en vertu des
vieillards. Le chemin qu'ont tenu nos pères,
fais que nous le gardions jusqu'au bout.

Et pour que nous ne dégénérons pas de la sagesse
de nos pieux parents, que ta grâce sainte
nous entraîne sur leurs pas !

Sois donc notre doux conducteur, et nous, soyons
comme l'âne que tu montais ; avec toi,
qu'elle nous accueille, la cité sainte de Dieu !

Que les vêtements de l'apôtre nous enveloppent
de leur éclat ; pour qu'ainsi, bien parée,
notre troupe soit digne de te porter.

Nos corps et nos âmes, comme nos vêtements,
sont prosternés sous tes pieds, pour que par nous
la route s'ouvre toujours assurée devant toi.

Que la joie de notre victoire pieuse
nous tienne lieu de palmes triomphales, pour que
notre voix victorieuse puisse ainsi le chanter.

Et qu'au lieu de rameaux de saule nous te présentions
des cœurs innocents ; que la pureté printanière de nos
œuvres nous amène aux champs de l'éternel printemps.

Au lieu de rameaux d'olivier, c'est l'ardeur pieuse,
c'est la lumière et l'intelligence de l'Esprit Saint que
nous apportons en nous pour légitimement te plaire !

De l'arbre de la foi cueillons quelques fleurs choisies,
pour te frayer vers nous une route bien sûre à tes pas.

Et qu'en ce jour notre empressement pieux célèbre
ainsi d'un tel cœur cette fête, que chaque année
la même fête soit assurée de revenir sans fin.



Charlemagne représenté de son vivant, à l'époque de son sacre à Rome (mosaïque du triclinium de l'ancien palais du Latran).

grand théologien, et prit une part très importante dans la crise iconoclaste avec l'Église byzantine à la fin du VIII^e siècle, défendit la doctrine de la double procession au Concile d'Aix-la-Chapelle en 809 dans le cadre de la controverse sur le *Filioque*, et rédigea un traité sur le Saint-Esprit à la demande de Charlemagne.

En 814, ce dernier meurt, et son fils Louis le Pieux lui succède.

En novembre 817, quelques mois après l'*Ordinatio imperii* par laquelle Louis le Pieux organise sa succession, son neveu Bernard, à qui avait été octroyé le royaume d'Italie, se

rebelle contre lui. Tout bascule alors pour Théodulf.

La rébellion de Bernard est écrasée, et l'évêque d'Orléans est accusé d'avoir conspiré avec ce dernier.

Son implication a fait l'objet de débats pendant... mille deux cents ans ! Théodulf la nia toujours. Nous n'en savons rien, et ces conjectures nous retiendraient bien loin d'Angers !

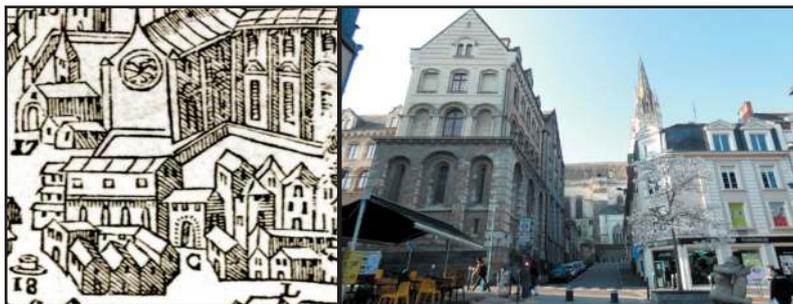
La légende

C'est donc à la suite du soutien, réel ou supposé, à la rébellion de Bernard, que Théodulf est arrêté et fait prisonnier à Angers où nous le retrouvons dans sa geôle, à l'étage de la Porte angevine, en ce dimanche des Rameaux de l'an 819.

Laissons l'abbé Péan de la Tuilerie nous conter cette procession :

« L'histoire ecclésiastique nous apprend que Louis le Débonnaire [plus communément appelé Louis le Pieux. NDLR], Empereur et Roi de France, fils et héritier de Charlemagne (...), se trouva en 819 en la ville d'Angers, et assista à la procession qui se faisait déjà tous les ans le dimanche des Rameaux, de l'église cathédrale de Saint-Maurice dans l'église paroissiale de Saint-Michel du Tertre, et que cette procession, en s'en retournant, passa par-dessous la prison de l'évêché d'Angers, où Théodulphe, évêque d'Orléans, avait été arrêté par l'ordre de l'Empereur, contre l'État duquel ce Prélat était accusé d'avoir conspiré avec Bernard Roi d'Italie, neveu de Louis le Débonnaire ; comme la procession passait, Théodulphe entonna des vers en l'honneur de l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem, qui commençaient par ces mots, LAUS, GLORIA ET HONOR TIBI SIT, REX CHRISTE REDEMPTOR, d'un air si dévot et si mélodieux, que l'Empereur en fut touché, et après avoir reconnu l'innocence de Théodulphe, et l'avoir mis en liberté, il voulut que ces vers fussent chantés tous les ans à pareil jour du dimanche des Rameaux dans toutes les églises de son Royaume, ce qui se pratique encore, et dans toute l'Église universelle qui les a adoptés, et en a composé son Office.

Or, en mémoire de ce fait (...), tous les ans le dimanche des Rameaux, la procession de l'Église d'Angers, revenant de Saint-Michel du Tertre, au lieu de s'arrêter à la grande porte de l'église cathédrale fermée, ainsi qu'il se pratique



La Porte angevine, mitoyenne du Palais épiscopal, au XVI^e siècle, et son emplacement aujourd'hui rue Chanoine Urseau.

Comme la ville vers laquelle avec nos rameaux et nos hymnes nous marchons, que les hauteurs des cieux s'ouvrent par ta grâce à notre piété.

Tout ce peuple, regarde-le réuni dans ton amour et accueille ses vœux, ses prières avec bonté.

Voici les groupes des prêtres, et les doubles rangs du peuple, les deux sexes à la fois, qui entonnent tes louanges ;

Autant qu'en renferme la ville d'Angers, dans son vénérable circuit, unis pour chanter d'un cœur dévot les pieux cantiques,

Angers, que presse la Maine alanguie, qu'orne la Joire dorée, que dessert de ses barques rapides la Sarthe gracieuse,

Où les fruits de la terre et du travail, les marchés, toutes les richesses abondent, qui se couvre presque toute entière d'une population de lieux saints !

Voici venir la paroisse de la sainte église du bienheureux Aubin, avec ses vœux et ses rameaux apportant des chants dignes d'elle ;

Puis celle, qui accourt de la cime de Saint-Jean-Baptiste, mêlant à ses rameaux le concert de ses chants ;

Ta légion, ô bon Martin, n'est pas non plus en retard, pour apporter en ses mains les rameaux, sur ses lèvres et dans son cœur les mélodies.

La troupe du bienheureux Saturnin s'associe à leurs pas ; la croix, les rameaux, les hymnes de gloire ornent sa marche triomphale.

Et l'humble temple, qui se pare de ton saint nom, ô Pierre, s'efforce d'envoyer des siens, autant qu'il peut, à ce cortège de louanges ;

Serge aussi, le martyr vénéré, envoie ses enfants à l'œuvre sainte de l'heureuse fête.

A ces compagnons se joint la phalange, ô bon Maurice, et ses prières, ses hymnes, ses accords répètent ensemble leurs vœux pieux.

En retard non plus qu'eux, accourt la troupe du bienheureux Aignan, pour chanter, ô roi, ô Christ, ces mêmes louanges ;

Et les paroissiens aussi se hâtent de l'église de Notre-Dame la protectrice, à qui ton pont, ô Maine, fraie un passage jusqu'à nous.

Et les paroissiens aussi nous viennent du siège du bienheureux Germain, le chef illustre et son pontife.

Voici que nous gravissons le saint tertre jusqu'au seuil du bienheureux Michel, où nous rassemble, ô Christ, ton amour.

Que la foule des fidèles s'y réunisse à son tendre pontife, et que la tête et les membres forment un concert pour célébrer Dieu.

D'ici dirigeons-nous vers le seuil sacré de Saint-Maurice et que nos voix s'y mêlent dans un ensemble de louanges et de prières.

Ta que nos titres se confondent au sein d'une même mère, chef et modèle de notre ville,

Où notre prière et la bénédiction du prélat doit terminer dignement la fête et reconduire avec honneur chacun de nous en sa demeure.



dans toutes les églises, s'arrête à la Porte angevine, l'une des portes de la Cité qu'on a fermée. Le célébrant frappe par trois fois avec le bâton de la Croix, selon la coutume, pour la faire ouvrir, pendant que les musiciens qui sont montés dans la chambre même, où l'on prétend que Théodulphe était prisonnier, et qui depuis a été convertie dans la chapelle d'une des maisons canoniales, entonnent en musique les mêmes vers qui furent chantés par Théodulphe et au même endroit, GLORIA, LAUS ET HONOR, etc.

On doit être persuadé que cette cérémonie est aussi ancienne que le fait qui y a donné lieu, et qu'elle se pratique depuis l'an 819, ou très peu de temps après, en mémoire d'une action si remarquable, dont rien ne peut être plus glorieux pour la ville d'Angers.

Jean de Bourdigné, chanoine de Saint-Maurice mort en 1547 en avait auparavant livré une relation dans ses *Chroniques d'Anjou et du Maine* :

L'empereur Louis « onyt chanter dedans les prisons de l'évesque, qui près de là estoient, ce répond GLORIA, LAUS ET HONOR, qu'entonnait une voix inconnue. [...] Si hault et à voix tant clère et saine chanta l'évesque ce réponds par luy faict et dicté, que l'empereur y prit grand plaisir et demanda qui c'estoit. Et l'on luy dist, que c'estoit l'évesque d'Orléans, son prisonnier. Alors le piteux et débonnaire roy, meu de compassion, dès l'heure l'envoya délivrer et luy pardonna son maltaent, le renvoya en son église, quitte et absous du crime à luy imposé et mis sus, combien qu'il en fut accusé à tort.

Voici en substance ce qui fut toujours cru et pratiqué à Angers. Mais en 1854, un événement anodin va bousculer un millénaire de foi et de piété dans la cité des Andégaves...

La désillusion

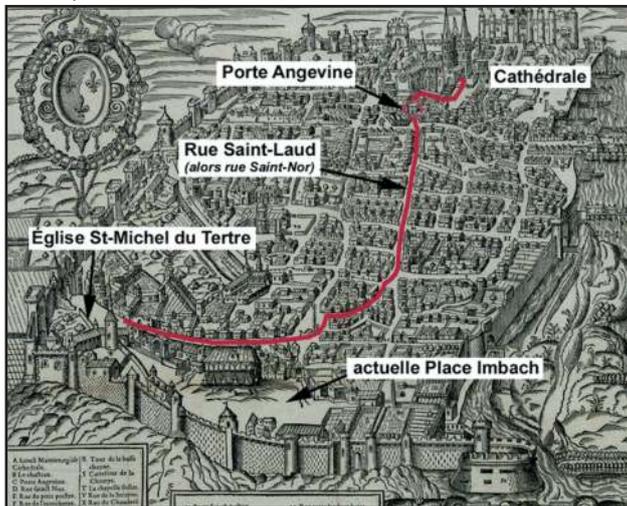
Cette année-là, un nouvel archiviste départemental du Maine-et-Loire prend ses fonctions : Célestin Port. De grande érudition, chartiste, il consacra 47 années de son existence à l'histoire de l'Anjou, et nous lui sommes redevables notamment de son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* qui constitue un très précieux apport historique pour notre région.

Célestin Port était aussi un républicain militant, tout autant qu'un historien honnête. Il peut arriver que les deux s'accordent. Mais il n'en reste pas moins que les présupposés philosophiques ou religieux président toujours au choix et à l'orientation des études. Un anticlérical sera toujours tenté d'investiguer, même honnêtement, les traditions de l'Église pour les discréditer. C'est ainsi que notre archiviste portera un regard très critique sur cette légende de Pâques fleuries. Dans son ouvrage *Notes et notices angevines* (1879), il la lamine, la brise, la réduit en poussière, démasquant les incompatibilités historiques entrepri-

ses par un faussaire afin de permettre aux angevins de s'accaparer à eux, autant qu'ils ont pu, la vie et l'œuvre du prélat orléanais.

Célestin Port reconnaît dans un premier temps l'emprisonnement de Théodulf à Angers : *Un seul fait reste avéré : l'emprisonnement du prélat, en 818, à l'occasion du passage de Louis le Pieux, marchant en guerre contre la Bretagne.*

Pour le reste l'archiviste d'Angers nie tout :



Itinéraire de la procession (vue d'Adam Vandellant, 1576).

- La prison canoniale ne pouvait se trouver dans la Porte angevine, car le palais épiscopal se trouvait encore à l'emplacement du château. Ce n'est que dans le milieu du IX^e siècle que le palais du comte et l'évêché échangeront leurs lieux de résidence, donc le récit de cette procession est le fruit de l'imagination ;

- Louis le Pieux n'a pas remis Théodulf en liberté, ou alors en vertu de l'amnistie de Thionville en 821, à condition que l'évêque d'Orléans fût encore en vie ;

- S'il est difficile de nier l'origine véritablement angevine de cette hymne, il faut toutefois en distinguer 2 parties :

« Or je doute qu'à première vue, et sans grand retour de réflexion, l'ensemble disparate de la pièce, le contraste violent entre la donnée première et le développement qui s'en empare, l'opposition absolue entre les deux scènes, réunies par une soudure malhabile, n'accusent d'emblée une œuvre de faussaire, qu'il eût été facile de convaincre. »

Et Célestin Port d'appuyer sa critique littéraire d'arguments historiques :

- Saint-Aignan était un petit prieuré de l'abbaye de la Roë, dont le nom est mentionné pour la première fois en 1132. Il n'y avait pas d'église de ce nom au IX^e siècle ;

- Saint-Germain en Saint-Laud ne fut rien de plus, si elle existait au IX^e siècle, qu'une chapelle dépendante de Saint-Aubin ;

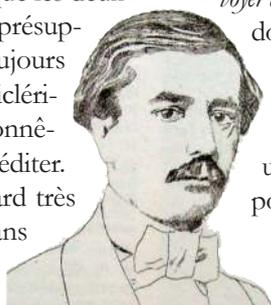
- On trouve mention de Saint-Michel-du-Tertre pour la première fois dans un diplôme du roi Robert (1010-1031) ;

- Pendant au moins trois siècles, exista à Angers une rivalité entre les paroisses Saint-Maurice et Saint-Pierre, la seconde prétendant s'attribuer le titre de cathédrale de la première. Or Saint-Pierre, qui était une paroisse importante (sise Place du Ralliement), est présentée dans l'hymne de façon humiliante :

Et l'humble temple, qui se pare de ton saint nom, ô Pierre, s'efforce d'envoyer des siens, autant qu'il peut, à ce cortège de louanges. Il apparaît

donc que ce verset correspond à des préoccupations bien ultérieures au IX^e siècle ;

- Le plus ancien texte connu de l'hymne *Gloria laus* se trouve à la bibliothèque de Saint-Gall, dans un manuscrit des IX-X^e siècles. Or celui-ci ne comporte que les 12 premiers versets.



Célestin Port

En outre, la réfutation de Célestin Port ira beaucoup plus loin, à l'occasion d'une polémique avec dom Chamard, moine de Solesmes avant de deve-

nir Père abbé de Ligugé. Il remet en effet en cause la ville d'Angers comme lieu d'incarcération de Théodulf, et par conséquent comme origine du *Gloria Laus* :

« Les textes contemporains racontent que l'évêque d'Orléans, mêlé à d'assez vilains complots, fut dégradé par l'empereur et interné dans une maison de force, ou suivant d'autres, dans un monastère. Mais où ? Sur ce point essentiel ils se taisent, et ce n'est qu'à deux siècles de là, qu'un de ces chroniqueurs, qui n'ignorent rien, désigne Angers. Si cette donnée pourtant manque, toute discussion tombe ; aussi l'acceptais-je, sans autre examen, mais non pas sans aucun doute. »

Et notre archiviste de faire référence à une poésie de Théodulf, « Sur une rivière qui s'est trouvée à sec », ayant pour cadre évident la ville du Mans et non celle d'Angers :

« Voici la septième année que le temps s'écoula, ô Louis, depuis que les royaumes paternels sont en tes mains ; c'est la quatrième de mon exil bien immérité, et elle se précipite pénible et maudite pour moi. [...] Quelque aventure semblable, dit-on, t'est arrivée, ô rivière d'Huisne, que presque au sortir de cette ville la Sarthe engloutit... »

Il n'en fallait pas davantage à Célestin Port pour réduire au silence dom Chamard et mille ans d'une tradition dévoyée par quelque faussaire au service de l'orgueil d'une cité en mal de reconnaissance :

« Cette ville » désigne très nettement et irrécusablement – non pas Angers, non, – mais Le Mans, placé en effet à un kilomètre à peine en amont du confluent de l'Huisne dans la Sarthe. »

Le sort en est jeté. Angers était irrémédiablement confondue dans son mensonge, honteusement rabaissée jusqu'à la lie, et le second millénaire de la chrétienté devait se refermer sur cette profonde humiliation... que nul ne saurait réparer ?

L'honneur retrouvé

En octobre 2021, se tenait à Saint-Benoît-sur-Loire, abbaye dont Théodulf fut père abbé comme nous l'avons vu, un colloque à l'occasion du 1200^e anniversaire de sa mort, et intitulé : *Un tombeau de papier pour Théodulf d'Orléans*.

Une universitaire de Nantes, Énimie Rouquette, y intervint sur le thème : *L'insertion de l'hymne « Gloria, laus et honor » dans la liturgie*.

Bien que les actes de ce colloque ne soient malheureusement pas encore publiés, les travaux antérieurs d'Énimie Rouquette sont en revanche accessibles, notamment sa thèse, parue quelques mois plus tôt et intitulée *Theodulfica Musa, étude, édition critique et traduction des poèmes de Théodulf d'Orléans* (déc. 2020, 1219 pages).

• Notons tout d'abord que la tradition millénaire du séjour de Théodulf à Angers est réaffirmée. Elle l'étaye de plus par le fait que l'abbé du monastère de Saint-Aubin d'Angers, Hélishachar, était un proche de Louis le Pieux, ce qui justifie le choix de cette abbaye comme lieu de détention ;

• Quant à la présence de Théodulf au Mans, citons-la :

« Selon D. Schaller, si l'on pouvait, dans la première moitié du IX^e siècle, trouver au Mans des poèmes de Théodulf, et tout particulièrement le poème LXXII, c'est sans doute parce que l'un des monastères de la ville l'avait accueilli dans les derniers temps de son exil. »

Théodulf au Mans dans les derniers temps de son exil ? Mais ne serait-ce pas là la raison de la méprise des angevins qui, voyant Théodulf quitter Angers, auraient interprété ce départ comme une libération ?

Voilà qui réfute la plus importante objection de Célestin Port, à savoir la prétendue origine mancelle de l'hymne *Gloria Laus*. Quant aux versets propres à Angers, ils constituent probablement en effet des ajouts ultérieurs. De là à qualifier leur ou leurs auteurs de faussaires, il y a un pas. Il faudrait pour cela que ces derniers eussent l'intention de tromper. Rien ne permet de l'affirmer... Mais ceci arrangera bien notre chorale qui pourra s'affranchir d'une trentaine de versets supplémentaires à la porte de notre chapelle. Et que Théodulf composât cette hymne à l'abbaye Saint-Aubin plutôt qu'à la Porte angevine, voilà bien un détail qui ne devrait que peu nous chaloir...

Épilogue

Aujourd'hui, la Porte angevine n'existe plus, ni *a fortiori* le rite ancestral qui la faisait vibrer sous les coups de la croix de procession. Même la mémoire de ce rituel s'est envolée, victime d'une critique historique trop sévère, ou des destructions sauvages, lors de la Révolution et au XIX^e siècle, du patrimoine urbain qui en constituait le cadre, ou de la révolution liturgique aussi impie qu'impitoyable du XX^e.

Célestin Port s'est montré très sévère envers les historiens ecclésiastiques que sont le chanoine Bourdigné, l'abbé Grandet, l'abbé Péan de la Tuilerie ou d'autres encore. Sachons pour notre part leur témoigner notre reconnaissance, à eux qui ont su consigner ce qui était cru et pratiqué à leurs

époques, attestant par là l'enracinement profond de cette tradition. Sans eux, sans doute l'origine angevine du *Gloria Laus* aurait-elle irrémédiablement sombré dans l'oubli.

C'est donc à nous qu'échoira l'apanage de faire perdurer dans nos cœurs et dans nos rues cette vieille tradition angevine, quand nous chanterons avec une fierté retrouvée, en ce dimanche 10 avril, de la même manière que le firent nos prédécesseurs depuis Théodulf :

GLOIRE, LOUANGE ET HONNEUR SOIENT À VOUS,
Ô CHRIST, ROI ET RÉDEMPTEUR !

...et particulièrement en votre bonne ville d'Angers !

Jean de Jacquolot

ORGANISATION
Caroline CHEVALIER-ROYET
Kristina MITALAITA
Sumi SHIMAHARA
Claire TIGNOLET
avec le soutien de
Le Belvédère
COMITÉ DE CONGRES DE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE
avec les interventions de
Gaëlle BOSSEMAN
Caroline CHEVALIER-ROYET
Marie-Cécile ISAJA
Rutger KRAMER
Kristina MITALAITA
Anne-Orange POULPÉ
Énimie ROUQUETTE
Frank RUFFIOT
Carine VAN RHËN
Sumi SHIMAHARA
Claire TIGNOLET
Programme détaillé
Saint-Benoît-sur-Loire
Abbaye de Fleury
1-3 OCTOBRE 2021
Logos: iham, LIBRAIRIE ALLIANCE THÉOLOGIE, UNIVERSITÉ, L&P